



CALENDRIER DE RÉSERVATION : ENFANTS DE + DE 6 ANS

POUR LE MOIS DE JANVIER 2022

A RETOURNER AU PLUS TARD LE :

MERCREDI 15 DECEMBRE 2021

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Niveau de Classe: _____

- Cocher la case correspondante
- Karl Marx Marcel Cachin Louise Michel 1 Louise Michel 2
 - Angela Davis Paul Langevin Victor Hugo 1 Victor Hugo 2
 - Paul Vaillant Couturier

Réservation matins et soirs :

LUNDI 03/01	MARDI 04/01	JEUDI 06/01	VENDREDI 07/01
Mat. 7h30-8h30	Mat. 7h30-8h30	Mat. 7h30-8h30	Mat. 7h30-8h30
Soir 16h30-18h 18h-19h	Soir 16h30-18h 18h-19h	Soir 16h30-18h 18h-19h	Soir 16h30-18h 18h-19h
LUNDI 10/01	MARDI 11/01	JEUDI 13/01	VENDREDI 14/01
Mat. 7h30-8h30	Mat. 7h30-8h30	Mat. 7h30-8h30	Mat. 7h30-8h30
Soir 16h30-18h 18h-19h	Soir 16h30-18h 18h-19h	Soir 16h30-18h 18h-19h	Soir 16h30-18h 18h-19h
LUNDI 17/01	MARDI 18/01	JEUDI 20/01	VENDREDI 21/01
Mat. 7h30-8h30	Mat. 7h30-8h30	Mat. 7h30-8h30	Mat. 7h30-8h30
Soir 16h30-18h 18h-19h	Soir 16h30-18h 18h-19h	Soir 16h30-18h 18h-19h	Soir 16h30-18h 18h-19h
LUNDI 24/01	MARDI 25/01	JEUDI 27/01	VENDREDI 28/01
Mat. 7h30-8h30	Mat. 7h30-8h30	Mat. 7h30-8h30	Mat. 7h30-8h30
Soir 16h30-18h 18h-19h	Soir 16h30-18h 18h-19h	Soir 16h30-18h 18h-19h	Soir 16h30-18h 18h-19h
LUNDI 31/01			
Mat. 7h30-8h30			
Soir 16h30-18h 18h-19h			

Réservation mercredis : La réservation du mercredi est soumise à la confirmation de l'obtention d'une place par la la Direction de l'enfance et des écoles.

MERCREDIS	JOURNÉE AVEC REPAS	JOURNÉE SANS REPAS	1/2 JOURNÉE AVEC REPAS	1/2 JOURNÉE SANS REPAS
Mercredi 05 janvier 2022				
Mercredi 12 janvier 2022				
Mercredi 19 janvier 2022				
Mercredi 26 janvier 2022				

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la Direction de l'accueil de loisirs.

Date :

Signature des parents :

Comment remplir le calendrier de réservation ?

- ◆ Inscrire le nom, prénom, classe, école de votre enfant.
- ◆ Cocher les temps d'accueil pour lesquels votre enfant sera présent :
 - le matin de **7h30 à 8h10** (*temps d'accueil encadré par les animateurs*)
 - le soir de **16h30 à 18h** (*temps d'études pour les plus de 6 ans encadré par les enseignants et temps de loisirs pour les moins de 6 ans encadrés par les animateurs*)
 - le soir de **18h à 19h** (*temps de loisirs encadré par les animateurs*)
 - les mercredis / vacances* de **7h30 à 19h** (*temps de loisirs encadré par les animateurs*)

*Concernant les mercredis et les vacances scolaires, 4 types d'accueil sont possibles :

JOURNEE	HORAIRES	OBSERVATIONS
journée avec repas	7h30 - 19h	repas et goûter prévus
journée sans repas	7h30-11h30 / 13h30-19h	goûter prévu
demi-journée avec repas	7h30-13h30	repas prévu
	ou 11h30-19h (confirmer la venue de l'enfant avant 9 heures)	repas et goûter prévus
demi-journée sans repas	7h30-11h30	-
	ou 13h30-19h (confirmer la venue de l'enfant avant 9 heures)	goûter prévu

Dater et signer le calendrier. Le déposer ou l'envoyer à l'adresse courriel de l'accueil de loisirs.

- ◆ Secteur Victor Hugo/Jacques Prévert : alsh-v.hugo@mairie-bezons.fr
- ◆ Secteur Angela Davis : alsh-a.davis@mairie-bezons.fr
- ◆ Secteur Paul Vaillant Couturier : alsh-p.vaillant@mairie-bezons.fr
- ◆ Secteur Karl Marx : alsh-k.marx@mairie-bezons.fr
- ◆ Secteur Louise Michel/Gabriel Péri : alsh-l.michel@mairie-bezons.fr
- ◆ Secteur Marcel Cachin : alsh-m.cachin@mairie-bezons.fr
- ◆ Secteur Paul Langevin : alsh-p.langevin@mairie-bezons.fr

RAPPEL : Tout retard de calendrier ne nous permettra pas de vous donner l'assurance d'accueillir votre enfant.

Pour toute question, l'équipe d'animation se tient à votre disposition.